

FICHE SIGNALÉTIQUE**SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT****Identificateur du produit :** 0631 – Kodiak Heavy Duty Cleaner**Utilisation du produit :** Produit de nettoyage**Numéro de code du produit :** 46125**Catégorie SIMDUT :** D2B**Numéro de FS :** 0628**Nom et adresse du fournisseur :**John Brooks
2625 Meadowpine Blvd.
Mississauga, ON L5N 7K5
(905) 567-9222**Nom et adresse du fabricant :**

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d'urgence : 613 996 6666**SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX**

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>(orale/rat)</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>(peau/lapin)</u>	<u>CL₅₀</u> <u>ppm</u> <u>(inh./rat)</u>
Pentahydrate de métasilicate de sodium	6834-92-0	1-5 %	1 153	p/d	20 000 ppm/10 h
Éther monobutylique du diéthylèneglycol	112-34-5	1-5 %	7 292	2 764	p/d
Nitrilo-triacétate de sodium, monohydrate	18662-53-8	1-5 %	1 450	>10 000	p/d
Alkylpolyglucoside	68515-73-1	1-5 %	>5 000	p/d	p/d
Éthoxylate d'alcool gras	68131-39-5	1-5 %	2 000	p/d	p/d

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS*****EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ*******Voies d'entrée :** Ingestion, contact oculaire.**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :**

Inhalation : Irrite modérément les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation du brouillard ou une concentration élevée de vapeurs causera une irritation. L'exposition excessive peut causer une irritation de voies respiratoires supérieures. Éther butylique de l'éthylèneglycol (nez, gorge) : Chez les personnes, les symptômes peuvent inclure un mal de tête. Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur le sang (hémolyse); des effets secondaires ont été remarqués sur les reins et le foie. On a remarqué que chez les personnes, les globules rouges étaient beaucoup moins sensibles à l'hémolyse que chez les lapins ou les rats.

Contact cutané : Peut causer une irritation cutanée.

Contact oculaire : Le contact peut causer une irritation.

Ingestion : Peut être nocif si avalé et peut causer une nausée, un vomissement et une diarrhée, un risque de dépression du système nerveux central avec mal de tête, étourdissement et perte de coordination..

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : Le contact cutané prolongé peut causer une dermatite. Se reporter à la section 11. Éther butylique de l'éthylèneglycol : Selon des études à long terme sur les animaux, on a observé de petites augmentations importantes des tumeurs chez les souris, mais non chez les rats. On ne croit pas que les effets soient applicables aux humains. Si la matière est manipulée conformément aux règlements en matière de manipulation industrielle, les expositions ne devraient pas représenter des risques de cancérogénicité pour les personnes. La matière a été toxique pour le fœtus des animaux de laboratoire à des doses toxiques pour la mère.

Selon des études sur les animaux, les effets sur la reproduction ont été remarqués à des doses qui ont causé une importante toxicité à l'animal parent.

Autres dangers importants : Aucun rapporté.

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, appeler un médecin.

Contact cutané : Rincer avec de l'eau. Laver du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact oculaire : Rincer les yeux sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes tout en tenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Si le vomissement se produit naturellement, pencher la tête de la victime vers l'avant pour empêcher l'aspiration de la matière dans les poumons.

SECTION 5 — MARCHÉ À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : Ininflammable

Point d'éclair (méthode) : p/d

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : p/d

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : p/d

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs* : Insensible. *Sensibilité aux décharges électrostatiques* : Peut être sensible si chauffé à des températures élevées.

Propriétés oxydantes : Aucune

Température d'auto-inflammation : p/d

Moyens d'extinction adéquats : De l'eau, des poudres chimiques et du dioxyde de carbone peuvent être utilisés pour éteindre des incendies mettant en cause le produit en question.

Équipement/Marché à suivre spéciale pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter des vêtements résistant aux produits chimiques (par exemple, un vêtement de protection anti-chimique) ainsi qu'un appareil respiratoire autonome à surpression approuvé par NIOSH/MSHA.

Produits de combustion dangereux : La combustion peut produire des gaz toxiques ou corrosifs, comme des oxydes de carbone, du sodium, du soufre ou de l'azote.

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Protection personnelle : Porter un équipement de protection conforme aux normes du lieu de travail.

Précautions environnementales : Empêcher le produit de s'infiltrer dans les cours d'eau.

Marché à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Récupérer et réutiliser autant de produit que possible.

Matière interdite : Aucune connue

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : Éviter tout contact avec les yeux.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un lieu frais et sec. Tenir à l'écart de la chaleur, des matières incompatibles et des sources d'inflammation.

Matériaux d'emballage spéciaux : Aucun

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation générale devrait être suffisante.

Protection respiratoire : Normalement pas nécessaire.

Gants de protection : Des gants de caoutchouc, caoutchouc de nitrile, caoutchouc de butyle ou des gants de Néoprène sont recommandés en cas de contact répété et prolongé.

Protection oculaire : Les verres de sûreté ont été recommandés en manipulant ce produit.

Autre matériel de protection : Fournir une douche oculaire et une douche de sécurité.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Dégagez, arrosez le liquide mince avec l'odeur typique de pin

Seuil de l'odeur : p/d	pH : 12 à 12,6
Point d'ébullition : p/d	Point de fusion/congélation : p/d
Pression de vapeur : p/d	Solubilité dans l'eau : Complète
Coefficient de partage huile/eau : p/d	Densité ou densité relative (eau = 1) : 1.03
Densité de vapeur : p/d	Composé organique volatil (COV) : 2,5 %
Taux d'évaporation : Comme l'eau	% de matière volatile selon le poids : 92 à 93

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Normalement stable.

Conditions à éviter : Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Matières à éviter : Acides, alcalis et oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, sodium, soufre et azote.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs des ingrédients.

CL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs des ingrédients.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV : Pas déterminée.

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est répertorié dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Selon une étude, l'administration d'une forte dose orale de NTA à des rats et des souris a été hautement néphrotoxique et a causé des tumeurs. En ce qui a trait au risque d'exposition des personnes au NTA, aucun cancérogénicité n'est prévue lors de la manipulation normale du produit.

Téragénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction :

Sensibilisation à la matière : Aucune rapporté.

Maladies aggravées par l'exposition : Maladies cutanées, comme la dermatite.

Matière synergique : Aucune connue

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effet sur l'environnement : Aucun connu. Tous les surfactants sont facilement biodégradables.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser si possible. Garder dans des contenants fermés et étiquetés, à l'écart de la chaleur.

Méthodes d'élimination : Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : TMD – Pas réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par : Armstrong Manufacturing Inc.

N° de téléphone : 905 566-1395

Date de préparation : Le 15 mai 2015

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2001.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.
5. N. Irving Sax. Dangerous Properties of Industrial Materials, Seventh Edition.

p/d : Pas disponible